



Grille tarifaire 2024

AIDE A DOMICILE / APA - PCH - Mutuelle - Caisse de retraite

Prise en charge Conseil départemental	26,94 €	Mutuelles	23 €
Prise en charge Caisse de retraite	26,30 €	CPAM - Fin de vie	24,50 €

Coût par heure - Indemnités kilométriques durant la prise en charge de l'utilisateur : 0,40 €/km

AIDE A DOMICILE / Prestation directe

Personne en activité ou retraité sans prise en charge	26 €	Chèques Emplois Service Universels	26 €
---	------	------------------------------------	------

Mode réservé aux prestations hors APA ou PCH

Majoration horaire dimanche et jour férié : 1 €

Coût par heure - Indemnités kilométriques durant la prise en charge de l'utilisateur : 0,40 €/km

AIDE A DOMICILE / Mandataire

Particulier employeur - Convention nationale des salariés de particuliers employeurs

SMIC au 01/01/2024	11,88 € brut	Frais de gestion (base du salaire brut + forfait trajet)	19,80 %
Frais uniques de dossier	20 €	Coût par heure - Pas de cotisation annuelle	

PORTAGE DE REPAS - Commune adhérente *

PORTAGE DE REPAS - Commune non-adhérente *

Formule Classique	10,50 €	Formule Classique	11 €
Formule enrichie	12,50 €	Formule enrichie	13 €
Portion de pain	0,30 €	Portion de pain	0,30 €
		Frais de gestion mensuels	2,50 %

Majoration Samedi, Dimanche, Jours fériés : 0,50 €

FLEXIDOM - Transport accompagné

1 ^{ère} heure	35 €	Heures suivantes	40 €
Frais de gestion mensuels : 2,50 %		Toute heure engagée est dûe	

TELE-ASSISTANCE

1 personne	20 € / mois	Pack Sérénité	25 € / mois	Prix TTC - TVA 20%
2 personnes	22,50 € / mois	Géolocalisation	25 € / mois	Pas de frais de dossier

* Communes adhérentes de l'ADHM :

Le Haillan - Le Taillan Médoc - Le Porge - Ludon Médoc - Saint Aubin de Médoc - Saint-Médard-en-Jalles - Macau

Nos tarifs sont présentés Toutes Taxes Comprises (TTC).

En tant qu'association Loi 1901, nous ne facturons pas de TVA, hormis pour la télé-assistance.

Un devis personnalisé vous sera fourni gratuitement sur simple demande - Tarifs au 1^{er} novembre 2024